

14ème législature

Question N° : 23107	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Artisanat, commerce et tourisme		Ministère attributaire > Économie
Rubrique > tourisme et loisirs	Tête d'analyse > politique du tourisme	Analyse > développement.
Question publiée au JO le : 02/04/2013 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 09/07/2013 Date de renouvellement : 22/10/2013 Date de renouvellement : 28/01/2014 Date de renouvellement : 20/05/2014 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur la perte de compétitivité de la France dans le secteur touristique. Alors que nous sommes la première destination touristique au monde par le nombre de touristes étrangers (81 millions en 2012) notre compétitivité chute de la troisième à la septième place d'après les analyses du forum économique mondial et notamment son rapport du 7 mars 2013. Le secteur touristique pèse 78,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 7 % de notre PIB. Ce secteur qui pourrait créer 400 000 à 500 000 emplois sur 5 ans selon les spécialistes avec une politique cohérente, n'est considéré que comme une vache à lait. Pourtant, il n'est pas délocalisable, pour peu qu'on évite de le placer entre les mains de financiers étrangers. Il lui demande ce que le Gouvernement entend mettre en place pour relancer ce secteur vital pour notre pays.